



AR Prefecture

06-210601118-20250412-17-DE
Reçu le 16/04/2025

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DES ALPES MARITIMES
Arrondissement de Nice
COMMUNE DE ROURE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE 12 AVRIL 2025

Afférents au Conseil : 10
En exercice : 10
Qui ont pris part à la délibération : 9

Date de la convocation : 07/04/2025
Date d'affichage : 07/04/2025
Voix pour : 9 Voix contre : 0
Abstention : 0

L'an deux mille vingt-cinq et le douze avril à neuf heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à la Mairie de Roure, sous la présidence de Yanne SOUCHET, Maire de Roure.

Présents : AVIAS Adoracion, GIRERD Stéphane, FERRARI Alexandre, LEFEBVRE Michèle, LELEU Jean-Louis, LUTHRINGER Annie,

Absents représentés : SINIBALDI Nadine pouvoir à Annie LUTHRINGER, AVELLA Patrice pouvoir à Adoracion AVIAS

Absents non représentés : LINCK Jean-Claude

Mme AVIAS Adoracion a été nommée secrétaire de séance.

DÉLIBÉRATION N° 17 : Vote du COMPTE ADMINISTRATIF 2024 et de l'AFFECTATION de résultats du CCAS.

Il est exposé au Conseil Municipal les résultats du compte administratif 2024 du C.C.A.S. qui sont les suivants :

Résultat de fonctionnement	Déficit	423,55 €
Résultat Antérieur à reporter	Excédent	4 501,05 €
Résultat de fonctionnement	Excédent	+ 4 077,50 €
Résultat d'Investissement		0.00 €
Résultat d'Investissement reporté	Excédent	2 618.19 €
Résultat d'Investissement	Excédent	+ 2 618.19 €

Il est proposé d'affecter le résultat au Budget Primitif comme ci-après :

-Affectation en report de fonctionnement : Compte R002 4 077.50 €

AR Prefecture

-Affectation en report d'investissement : Compte R001 2 618.19 €

006-210601118-20250412-17-DE

Reçu le 16/04/2025

Il est exposé également le compte de gestion du Trésorier pour le même exercice, et dont les résultats, chapitre par chapitre sont identiques à la comptabilité de l'ordonnateur

Où l'exposé de la 1^{ère} Adjointe, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité des membres présents ou représentés : 9 voix pour et 0 voix contre,

-**VOTE** le compte administratif de l'exercice 2024 du C.C.A.S. et l'affectation de résultat 2024 au budget primitif 2025,

Ainsi fait et délibéré à ROURE les jours mois et an que dessus.

Acte rendu exécutoire

Après dépôt en Préfecture le 15 avril 2025

Et publication ou notification

Madame Le Maire

Yanne SOUCHET

